

■ **Jean-Charles Mottet Sàrl**, à Evionnaz, Iles Vieilles, 1902 Evionnaz, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 2. 04. 2004. But: exploitation d'une entreprise de ferblanterie-couverture ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières convergentes. Capital social: CHF 30'000.--. Faits qualifiés: apports en nature et reprise de biens: selon contrat authentique du 02.04.2004 et bilan arrêté au 31.12.2003, sont apportés à la société les actifs (CHF 218'371.25 dont l'immeuble en PPE No 5245 50/100 du DDP No (946) de la Commune d'Evionnaz) et les passifs à l'égard des tiers (CHF 150'131.25) de la raison individuelle 'Jean-Charles Mottet', à Evionnaz, soit un actif net de CHF 68'186.25. Apport accepté pour ce prix et payé à due concurrence par remise aux fondateurs des deux parts sociales qui constituent le capital, le solde de CHF 38'186.25 étant inscrit au passif du bilan en faveur de l'apporteur Jean-Charles Mottet. Organe de publication: FOSC et BO du canton du Valais. Capital social entièrement libéré. Personnes inscrites: Mottet, Jean-Charles, de Evionnaz, à Evionnaz, associé et gérant, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 15'000.--; Mottet née Arlettaz, Chantal, de Evionnaz, à Evionnaz, associée, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 15'000.--. Journal no 454 du 06.04.2004 (02211114 / CH-621.4.006.908-3)